

CF la carte SHOPPING!

Convention de titulaire de carte prépayée

Veillez consulter le verso de votre carte pour consulter le bon accord du titulaire de carte.



Pour les cartes émises par Pace Savings & Credit Union Limited.....2



Pour les cartes émises par la Compagnie de Fiducie Peoples.....7

10012018CFPVLFFFR

Entente de titulaire de carte de la carte prépayée

Sous licence aux termes du brevet américain nos 5 689 100 et 5 956 695 et du brevet canadien 2 215 969.

Veillez lire la présente entente attentivement et en conserver un exemplaire pour référence.

Les conditions générales suivantes appliquent à votre usage de la Carte prépayée. En achetant, activant, signant et/ou en utilisant la Carte, vous consentez aux présentes conditions générales ainsi qu'aux frais, s'ils y en existent, comme définis ci-dessous.

Résumé concernant la divulgation des informations (voir les conditions générales détaillées ci-dessous) :

Émetteur de la carte : Cette Carte est émise par PACE Savings & Credit Union Limited.

Informations relatives à la carte : Pour consulter les conditions générales actualisées relatives à la carte, la date d'activation, le solde, ou autre information relative à la Carte, visitez www.cfregister.ca ou appelez le numéro sans frais 1.800.755.0257.

Restrictions visant la carte :

- Carte peut seulement être utilisée pour acheter des produits et des services chez des Commerçants autorisés;
- Carte n'est pas rechargeable;
- Carte n'est pas remboursable, ni en entier ni en partie, sauf comme détaillé ci-inclus;
- Carte n'est pas échangeable contre de l'argent comptant et n'est pas admise aux GABs;
- Carte ne peut pas être utilisée pour effectuer de paiements réguliers, ni pour les transactions préautorisées;
- Carte peut être utilisé seulement au Canada;
- Carte ne peut pas être utilisée pour payer à la pompe.

Veillez noter aussi que votre carte peut être désactivée à tout moment si une fraude est soupçonnée en relation avec votre carte ou l'usage de votre carte. Les fonds sur la carte peuvent ne pas être disponibles pendant les vingt-quatre (24) premières heures suivant l'achat.

Aucun expiration; date de validité de la carte plastique : Votre droit d'utiliser les fonds chargés sur la Carte n'expirera pas. Si des fonds restent sur la Carte après sa date d'expiration, il vous suffira de communiquer avec le service à la clientèle pour savoir comment faire valoir le Solde restant. Pour obtenir la 'période de validité', veuillez visiter www.cfregister.ca ou appeler le 1.800.755.0257. La 'période de validité' est aussi imprimée au verso de votre Carte.

Frais : Le tableau ci-dessous indique les frais susceptibles de s'appliquer à votre carte. Vous reconnaissez avoir été informé(e) des frais et acceptez de régler tous les frais applicables en vertu de la présente entente.

Frais :

- Les frais de remplacement de Carte pour toute Carte perdue, volée ou endommagée sont de 5 \$.
PACEn'imposera pas de frais nouveaux relatifs à la Carte, ni élèvera les frais existants.

Les fonds sur la Carte ne sont pas assurés par la Société assurance-dépôts du Canada (SADC).

PACE Savings & Credit Union Ltd. - une caisse populaire réglementée par La Société ontarienne d'assurance-dépôts (SOAD).

Cartes perdues ou volées : Vous devez prendre toutes les étapes raisonnables pour protéger votre Carte contre la perte, le vol ou une utilisation non-autorisée. Si votre carte est perdue ou volée, ou si vous avez des raisons de croire que quelqu'un a effectué une transaction non-autorisée avec votre carte ou est susceptible d'utiliser votre carte sans votre permission, vous devez nous le signaler IMMÉDIATEMENT en appelant le 1.800.755.0257. Toutes les transactions effectuées avec votre carte avant que vous ne nous ayez avertis d'un tel événement seront considérées comme ayant été autorisées par vous.

Transactions effectuées par deux moyens de paiement : Si le solde de votre carte est insuffisant pour couvrir le montant total d'une transaction, vous pouvez demander au Commerçant la possibilité de régler par deux moyens de paiement distincts, une partie du paiement des marchandises et des services étant effectuée par le biais de la carte, et le reste par un autre moyen de paiement (p. ex., espèces, chèque, carte de crédit ou carte de débit). Si vous n'informez pas le Commerçant que vous souhaitez régler la transaction par deux moyens de paiement avant de glisser votre carte, votre carte est susceptible d'être refusée. Certains Commerçants peuvent exiger le paiement de ce solde restant en espèces. Les Commerçants ne sont pas obligés d'accepter le règlement d'une transaction par deux moyens de paiement et certains Commerçants sont susceptibles de le refuser.

Conditions générales détaillées

Définitions :

- « Entente » désigne les termes et conditions énoncés dans l'Entente de titulaire de carte qui régissent votre utilisation de la Carte.
- « Lois applicables » désignent la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels et des données électroniques (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Québec), la Loi sur la protection du consommateur (Québec), la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité (blanchiment d'argent) et le financement des activités terroristes (LRPCFAT), et tout autre statut, réglementation ou règle de fonctionnement de toute autorité gouvernementale ou autre autorité réglementaire auxquels PACE et le Distributeur sont soumis.

- « Solde » signifie le montant restant des fonds chargés sur la Carte.
- « Carte » et « Carte Prépayée » désigne la Carte physique prépayée, ou en lieu d'une Carte physique prépayée, la carte virtuelle prépayée que le titulaire de carte achète, active, reçoit, ou utilise.
- « Titulaire de la carte » désigne la personne qui active, reçoit et/ou utilise la Carte.
- « Distributeur » signifie chaque agent de distribution et chaque commerce de détail qui offrent les cartes en vente auprès des clients. Un Distributeur n'est pas un agent, un mandataire ou un représentant de PACE.
- « autorité gouvernementale » désigne une autorité gouvernementale ou quasi gouvernementale, d'une organisation gouvernementale, d'une commission, d'un conseil, d'un ordre professionnel, d'un tribunal administratif, d'une organisation ou d'un organisme de réglementation, administratif ou autre, fédéral, provincial, territorial, régional, municipal ou local (notamment le Bureau du surintendant des institutions financières), ou d'une sous-division, d'un service ou d'une direction politique ou autre de l'un des organismes qui précèdent, dans chaque cas dans la mesure où il est compétent à l'égard de PACE et (ou) du distributeur, ou de toute personne, propriété, transaction, activité, de tout événement ou de toute autre question se rapportant à la présente Entente. La définition qui précède est réputée inclure le successeur ou cessionnaire temporaire ou permanent du mandat, des fonctions ou de l'activité fondamentaux d'une autorité gouvernementale.
- « Commerçant » désigne un commerce de détail autorisé à accepter la Carte.
- « Montant de la transaction » signifie le montant qui est débité du Solde en fonction de votre utilisation de la carte.
- « nous », « notre » et « nos », « PACE » et « l'Émetteur » désignent PACE, LP, et nos successeurs, filiales, sociétés affiliées ou cessionnaires.
- « Site Internet » désigne www.cfregister.ca.
- « vous », « votre » et « vos » font, chacun, référence au Titulaire de la carte et toute autre personne à laquelle vous permettez d'utiliser la carte, que cette utilisation soit ou non autorisée par la présente Entente.

La Carte : La Carte est une carte prépayée, pré-chargée avec la valeur, qui peut être utilisée comme paiement pour des biens et services vendus par les Commerçants sous conditions de cette Entente. La Carte peut être utilisée pour régler le montant total de l'achat et les taxes applicables, pourvu que le Solde de la carte soit suffisant. La Carte est, et restera, la propriété de l'Émetteur. La Carte n'est ni une carte de crédit, ni une carte de paiement, ni une carte de débit, et son utilisation ne saurait augmenter ou améliorer votre cote de solvabilité. Aucun intérêt, dividende ou autre revenu ou ristourne ne sera payé sur la Carte. Ni la Carte ni le solde ne représentent un compte de dépôt.

Acceptation : La présente Entente constitue un accord contraignant entre PACE et vous en ce qui concerne les conditions d'utilisation de la Carte.

Utilisation de la carte : Vous assumez l'entière responsabilité liée à la possession, l'usage et au contrôle de la Carte. Dès que nous vous en ferons la demande, vous devrez nous retourner la Carte immédiatement. La Carte ne peut pas être utilisée pour des transactions ou à des fins illégales. Si vous autorisez une autre personne à utiliser la Carte, vous vous engagez, dans la mesure permise par la loi, à assumer la responsabilité de toutes les transactions émanant de son usage par cette personne.

Pour utiliser la Carte, présentez-la simplement au moment du paiement et signez le reçu avec la même signature que vous avez apposée sur la carte. Il peut être utile de conserver le reçu comme justificatif de la transaction. À mesure vous utiliserez la Carte, le Solde en sera réduit du montant intégral de chaque achat, toutes taxes et tous autres frais applicables compris. **Nous vous recommandons de noter le numéro de votre carte ainsi que le numéro de téléphone du service à la clientèle au cas où la carte serait perdue ou volée.**

Vous reconnaissez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature apposée sur les reçus de vente émis en lien avec les transactions réglées par le biais de la Carte, et qu'il est possible que nous autorisions et traitons une transaction même si la signature figurant sur le reçu de vente diffère de la signature figurant sur votre Carte. Vous n'avez pas le droit d'arrêter le paiement d'aucune transaction que vous effectuez avec la Carte. Nous n'avons aucune responsabilité envers vous en cas de refus d'autorisation de toute transaction donnée, sans égards au motif que nous invoquons.

Si le programme de Carte permet d'effectuer des transactions sans présentation de la Carte, des achats par internet, par courrier ou par téléphone peuvent nécessiter la registration de votre Carte. Si vous désirez enregistrer votre Carte, veuillez enregistrer votre nom et adresse sur le Site Internet avant d'effectuer la transaction en question. Vous convenez de ne pas utiliser votre Carte chez un Commerçant non-autorisé. Vous convenez également qu'il se peut qu'un achat effectué par vous ne soit pas autorisé par nous à moins qu'il soit conforme à cette Entente. Pour information au sujet du Distributeur ou des Commerçants, veuillez visiter le Site Internet.

Activation de la carte : La Carte n'a aucune valeur si elle n'est pas activée par le caissier au moment de l'achat.

Renseignements sur le solde : Il est de votre responsabilité de faire le suivi du Solde restant sur votre Carte. Pour connaître le Solde restant à un moment donné ou l'historique de vos transactions, ou pour le service à la clientèle, appelez le service à la clientèle au numéro 1.800.755.0257 comme inscrit sur votre Carte, ou en nous rendant visite sur le Site Internet. Le Solde de votre Carte reflètera toutes les transactions enregistrées sur notre système.

L'Émetteur promet que le titulaire de Carte peut, sujet aux termes de cette Entente et sujet aux frais payables à l'Émetteur sous les conditions de cette Entente, faire des achats avec la Carte jusqu'au montant du solde disponible. Chaque fois que vous utilisez votre Carte, vous nous autorisez à en réduire le Solde de votre Carte du montant de la transaction ainsi que les taxes applicables ou autres frais imposés par le Commerçant. Si, pour raison de dysfonctionnement du système ou pour quelque autre raison que ce soit, une transaction est admise en dépit d'un Solde insuffisant sur la Carte et qu'un Solde négatif est ainsi créé, vous vous engagez à nous rembourser, sur demande, le montant de la transaction excédant le Solde. Vous convenez que nous pouvons bloquer ou terminer la Carte sans préavis si nous ne recevons pas des fonds de votre part pour le montant total excédant.

Recouvrement en cas de perte, vol, ou utilisation non-autorisée : Vous acceptez, selon le cadre établi par la loi, de coopérer pleinement avec nous afin

de recouvrir les fonds des parties non-autorisées et de nous aider lors de poursuites judiciaires. Vous serez appelé(e) à nous indiquer votre nom, numéro de Carte, le montant initial de la Carte et l'historique des transactions. Nous ne pourrions pas émettre une Carte de remplacement si vous ne pouvez pas nous indiquer le numéro de votre Carte. Si nos comptes révèlent un Solde restant, nous annulerons la Carte et nous mettrons ce Solde à votre disposition sur une autre Carte nouvellement émise. L'émission de la nouvelle Carte pourra être soumise à un délai de trente (30) jours.

Avis et modification des conditions : Dans les limites des Lois applicables, nous sommes susceptibles, à tout moment, de modifier ou de supprimer certaines dispositions de la présente entente ou d'y ajouter de nouvelles dispositions, sauf que nous n'ajouterons jamais de frais supplémentaires à votre carte ni n'augmenterons les frais existants. Nous afficherons un avis concernant les éventuelles modifications ainsi que la version révisée de la présente entente sur le Site Internet. À la date d'entrée en vigueur figurant dans un tel avis, les modifications ou les nouvelles dispositions s'appliqueront à la carte, y compris et sans limitation, à toutes les transactions subséquentes effectuées avec la carte. Il vous incombe de consulter notre Site Web pour vérifier si de tels avis y sont affichés. Nous considérerons que vous avez accepté la modification et ses conditions lorsque vous utilisez la carte après la date d'entrée en vigueur de la modification. Si vous n'acceptez pas une modification quelconque de la présente entente, vous consentez à cesser immédiatement d'utiliser la carte et à avertir PACE que vous résiliez la présente entente. Nonobstant ce qui précède, il est possible de ne pas donner de préavis s'il s'avère nécessaire de réaliser des modifications immédiates afin d'assurer ou de restaurer la sécurité de la carte ou de tout système de paiement y afférent, ou pour respecter les Lois applicables. Dans une telle situation, vous recevrez un avis dès que possible compte tenu des circonstances.

Différends concernant les achats et les remboursements : Si vous estimez qu'une transaction portée sur votre compte est incorrecte (p.ex. une transaction semble avoir été enregistrée en double), veuillez à nous en aviser immédiatement, au plus tard dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de la transaction, ou vous serez réputé(e) avoir accepté la transaction enregistrée. Vous devrez nous indiquer le numéro de votre Carte, la date et le montant en dollars de l'erreur, et expliquer aussi clairement que possible la raison pour laquelle vous pensez qu'il y a erreur. Si nous vous demandons de soumettre votre réclamation par écrit, vous vous engagez à le faire dans les cinq (5) jours ouvrables. Nous examinerons la question et vous aviserons du résultat de notre analyse dans un délai de soixante (60) jours ouvrables.

En cas de contestation d'achat effectué au moyen de la Carte, vous vous engagez à régler le différend avec le Commerçant auprès duquel l'achat a été effectué. Nous ne sommes responsables d'aucun problème ayant trait aux biens ou services achetés au moyen de votre Carte, qu'il s'agisse de questions de qualité, de sécurité, de légalité ou de tout autre aspect de votre achat. Si vous avez droit, pour quelque raison que ce soit, à un remboursement de biens ou services achetés avec la Carte, vous vous engagez à accepter un crédit au Solde de votre Carte plutôt qu'un remboursement en espèces.

Plaintes : Si vous avez une plainte ou une question portant sur tout aspect de votre carte, tentez premièrement de résoudre la plainte ou obtenir une réponse à la question en appelant notre service à la clientèle au numéro sans frais 1.800.755.0257. Si le service à la clientèle est dans l'impossibilité de résoudre la plainte ou répondre à la question à votre satisfaction contactez prepaidcards@pacecu.com Nous ferons de notre mieux pour résoudre la plainte ou répondre à votre question. Si, pour une raison ou une autre, nous sommes dans l'impossibilité de résoudre le problème à votre satisfaction, vous pouvez communiquer avec l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement pour résoudre le problème en composant le 1-888-451-4519. En cas d'une plainte concernant une violation potentielle d'une loi pour la défense des consommateurs, un engagement public, ou un code de conduite de l'industrie, cette plainte peut être communiquée à n'importe quel moment à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, soit en personne, soit par écrit, soit par téléphone ou au moyen du site web :

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427 avenue Laurier Ouest, 6ème étage
Ottawa, ON, K1R 1B9
Téléphone : 1-866-461-3222
www.fcac-acfc.gc.ca

La politique Réponse à vos préoccupations de PACE peut être trouvée en ligne www.pacecu.ca.

Votre droit limité d'annuler : Si la Carte n'a pas été utilisée et que vous ne la voulez pas, vous pouvez annuler la présente Entente et retourner la Carte, avant qu'elle soit utilisée, avec le reçu original, par la poste avec affranchissement, à Cartes prépayées – Service à la clientèle, 3085 Kingston Road, Suite 123, Toronto, Ontario M1M 1P1 sous trente (30) jours civils suivant la date d'activation. Si la Carte est retournée inutilisée, vous recevrez un remboursement équivalent au montant sur la Carte. **Aucun remboursement ne sera honoré, sauf si a) la Carte est retournée inutilisée par la poste et que l'enveloppe porte une date d'oblitération se situant dans la période de trente (30) jours civils; et b) vous fournissez votre nom et votre adresse postale avec la Carte retournée et le reçu original.** Vous pouvez obtenir des renseignements concernant le présent programme d'annulation en téléphonant au 1.800.755.0257. Le traitement des demandes d'annulation peut prendre jusqu'à soixante (60) jours.

Cessation du programme : Nous avons le droit de mettre fin au programme de Carte en tout temps. Si nous avons mis fin au programme et que la Carte ne peut plus être utilisée, vous pouvez remettre la Carte et échanger le montant qui reste sur la Carte contre un remboursement en retournant la Carte par la poste, avec affranchissement, à Cartes prépayées – Service à la clientèle, 3085 Kingston Road, bureau 123, Toronto, Ontario M1M 1P1. **Aucun remboursement ne sera honoré, sauf si a) la Carte est retournée et b) vous fournissez votre nom et votre adresse postale avec la Carte retournée. Le traitement des demandes de remboursement peut prendre jusqu'à soixante (60) jours.** Pour des demandes de renseignements concernant les remises et les remboursements, téléphonez au 1.800.755.0257.

Avis à l'égard de la protection des données et politique de confidentialité: PACE peut obtenir des renseignements personnels («renseignements du Titulaire de carte») à votre sujet, y compris les renseignements (i) qui nous sont fournis par le Distributeur, tels que votre nom et / ou votre adresse, (ii)

fournis par vous lors d'appels faits au service à la clientèle, et (iii) concernant les achats que vous avez faits avec la Carte, par exemple la date et le lieu d'achat, ainsi que le montant. Nous pouvons également obtenir des renseignements auprès de fournisseurs de données de vérification d'identité et d'informations démographiques. Vous pouvez communiquer avec nous pour faire une demande d'accès ou de rectification au sujet des informations vous concernant que nous avons obtenu en nous rejoignant au numéro sans frais de notre service à la clientèle ou en rendant visite à notre Site Web. Si de telles informations sont obtenues auprès des fournisseurs de données de vérification d'identité et d'informations démographiques, nous vous informerons de vos droits d'accès et de rectification relativement au dossier détenu par l'agent de renseignements personnels et nous vous indiquerons comment et à quel endroit vous pouvez avoir accès à ces rapports et les faire rectifier, le cas échéant. Seules les personnes qui en ont besoin pour effectuer leurs tâches sont autorisées à avoir accès aux renseignements du titulaire de carte, à moins d'une divulgation ou d'un consentement spécifique de votre part. PACE maintient également les mesures de sécurité physiques, électroniques et procédurales nécessaires afin de se conformer à la réglementation canadienne en ce qui concerne la protection des renseignements du Titulaire de carte collectés.

Divulgation : Nous pouvons utiliser les renseignements du Titulaire de carte (y compris la divulgation à des individus ou à des organisations aux États-Unis) afin de traiter les transactions faites avec la Carte, de fournir le service à la clientèle, pour traiter les réclamations pour les Cartes perdues ou volées, pour nous aider à lutter contre la fraude, et afin de mener des recherches et des analyses auprès de nos Titulaires de cartes par la poste, par téléphone ou par courriel. Si vous avez donné votre consentement, les renseignements du titulaire de la Carte pourront être utilisés par nous et/ou par le Distributeur du programme à des fins de communications directes par courriel et/ou des courriels au sujet des promotions et des offres à venir. PACE peut fournir des informations sur vous et à l'égard de votre participation au programme au Distributeur du programme. Sous réserve des Lois applicables, PACE peut fournir certains renseignements du titulaire de Carte à des tiers dans la mesure permise par la Loi Applicable, par exemple des organismes gouvernementaux ou des autres tierces parties en réponse aux citations.

Les lois en matière de protection des données dans ces autres juridictions, aux lesquelles nous pouvons transférer vos renseignements personnels, peuvent différer de celles de votre juridiction et tous renseignements personnels transférés dans une autre juridiction seront soumis à l'application des lois et des autorités responsables de la sécurité nationale dans cette juridiction. Sous réserve de ces lois, PACE prendra des mesures raisonnables afin de maintenir des mesures de protection de vos renseignements personnels qui soient équivalentes à celles qui s'appliquent dans votre juridiction. Vous donnez donc expressément, par le présent document, votre consentement à de tels transferts transfrontaliers (y compris les États-Unis) de vos renseignements personnels à des tiers, aux fins énoncées ci-dessus.

Si vous ne consentez pas aux termes et conditions de protection des données énoncées dans le présent document, ou si vous souhaitez retirer votre consentement et, par conséquent, annuler la Carte, vous devez communiquer avec le service à la clientèle et nous demander d'annuler la Carte et de mettre fin à toute utilisation subséquente de vos renseignements personnels.

Attribution et cessation : À notre seule discrétion, nous pourrions, à tout moment et sans avoir à vous en aviser, céder nos droits et responsabilités en vertu de cette Entente. Vous n'en resterez pas moins tenu(e), de même que vos exécuteurs, administrateurs, successeurs, représentants et ayants droit autorisés respectifs, aux conditions et modalités de cette Entente.

Droits de tierces parties : Dans l'éventualité où nous vous accordons une demande de remboursement effectuée, ou vous offrons autrement un crédit ou paiement lié à tout problème découlant d'une transaction effectuée avec la carte, nous considérons automatiquement que vous nous assignez et transférez tout droit et demande (excluant les réclamations en responsabilité civile délictuelle) que vous avez, aviez ou pourriez avoir contre toute tierce partie pour un montant équivalent au montant que nous vous avons payé ou que nous avons crédité à votre carte. Vous renoncez à présenter toute réclamation ou tout remboursement d'une tierce partie pour le montant payé ou crédité à votre carte et vous acceptez de coopérer si nous décidons de poursuivre la tierce partie pour le montant payé ou crédité. Si nous n'exerçons pas nos droits en vertu de cette entente, nous ne renonçons pas à notre droit de les exercer dans le futur.

Exonération de garantie : Sauf disposition expresse prévue dans cette entente, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie, explicite ou implicite, concernant tout objet de la présente entente, incluant, notamment, toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adaptation pour un usage particulier ou en vertu de lois applicables ou autrement ou découlant de la conduite habituelle ou des pratiques du commerce établies.

Limite de responsabilité : Sauf si la présente entente ou les Lois applicables le prévoient expressément, nous ne saurions être tenus responsables envers vous en ce qui a trait à la mise en œuvre ou au non-respect d'une des obligations prévues par la présente Entente sauf si nous avons agi de mauvaise foi. Sans limiter ce qui précède, nous nous dégageons de toute responsabilité envers vous en cas de retard ou d'erreurs découlant de circonstances hors de notre contrôle, incluant, notamment, tout acte d'autorité gouvernementale, urgence nationale, insurrection, guerre, émeute, incapacité du marchand à honorer la carte, incapacité du marchand à fournir les services, pannes des systèmes de communication ou pannes ou problèmes liés à nos systèmes ou équipements. Sans limiter ce qui précède, nous nous dégageons de toute responsabilité envers vous en cas de délai, de panne ou de dysfonctionnement causé par votre équipement, service internet, système de paiement ou fonction de service à la clientèle. Dans l'éventualité où nous serions tenus responsables envers vous, vous seriez uniquement en droit de réclamer vos dommages réels et directs. Vous ne pourrez dans aucun cas réclamer des dommages indirects, consécutifs, accessoires ou spéciaux (que ce soit de manière contractuelle, délictuelle ou autre), même si vous nous avez avisés de la possibilité de tels dommages.

Pas de garantie de disponibilité ou d'utilisation ininterrompue : Il peut arriver, de temps en temps, que les services de Carte soient hors service et que vous ne puissiez dès lors pas utiliser votre Carte ou en obtenir le Solde. Veuillez nous informer de tous problèmes d'usage de votre Carte. Vous reconnaissez que nous ne sommes responsables d'aucune interruption de service.

Site Internet et disponibilité : Vous convenez que nous ne pourrions pas être tenus responsables des interruptions de service temporaires imputables

aux opérations de maintenance, changements de Site Internet ou pannes, pas plus que des interruptions prolongées imputables à toutes défaillances indépendantes de notre volonté, y compris, sans s'y limiter, les pannes des systèmes d'interconnexion et d'exploitation, les virus informatiques, les forces de la nature, les conflits du travail et les conflits armés.

Vous vous engagez à agir de manière responsable concernant le Site Internet et son usage. Vous n'enfreindrez aucune loi, n'interférez ni ne perturberez les réseaux informatiques, n'usurperez pas l'identité d'une autre personne ou entité, ne violerez pas les droits de toute tierce partie, ne traquerez, menacerez, ni ne harcèlerez quiconque, n'obtiendrez pas d'accès non autorisé, et n'interfèrerez pas avec les systèmes informatiques et leur intégrité.

Nous n'assumerons en aucun cas la responsabilité de dommages ou d'interruptions causés par aucun virus informatique susceptible d'attaquer votre ordinateur ou autre équipement. Nous recommandons l'usage régulier d'un logiciel de dépistage et de prévention antivirus réputé et aisément disponible dans le commerce.

Loi applicable : Les parties reconnaissent que toute réclamation ou action intentée en vertu de la présente convention relève exclusivement de l'autorité des tribunaux de la Colombie Britannique et que l'Entente sera interprétée et régie en vertu des lois en vigueur dans la province de la Colombie Britannique et des lois fédérales qui s'appliquent dans cette province.

Ensemble de l'entente : La présente Entente stipule l'intégralité de l'accord et de l'Entente entre vous et nous, que ceux-ci soient oraux ou écrits, concernant l'objet des présentes et remplace toute entente ou tout accord antérieurs ou contemporains concernant ledit objet.

Titres de sections : Les titres de sections de cette entente sont à titre de référence seulement et ne régissent pas l'interprétation des dispositions de cette entente.

Divisibilité : Si certaines dispositions des présentes sont invalides, modifiées par les Lois applicables, ou invalidées par le jugement d'un tribunal ou une autorité réglementaire, les dispositions restantes de la présente entente n'en seront pas affectées et l'entente sera interprétée comme si les dispositions invalides n'y avaient pas été incluses.

Coordonnées : Pour toutes questions relatives à la Carte, ou pour signaler une Carte égarée ou volée, communiquez avec le service à la clientèle des Cartes prépayées, par téléphone, au

1.800.755.0257, ou par courrier postal, à Cartes prépayées – Service à la clientèle, 3085 Kingston Road, Suite 123, Toronto, Ontario M1M 1P1. Pour la version la plus récente de l'Entente de titulaire de Carte ou les termes et conditions de cette Entente, veuillez visiter : www.cregister.ca.

En vigueur le: 09132018

CARTE CF SHOP!

Convention de titulaire de carte prépayée : sous licence en vertu des brevets américains n° : 5 689 100, 5 956 695 et du brevet canadien n° : 2 215 969.

Veuillez lire attentivement la présente Convention et en conserver un exemplaire pour vos archives.

Les conditions générales suivantes s'appliquent à votre usage de la Carte prépayée. En procédant à l'achat, à l'activation et/ou à l'utilisation de la Carte prépayée, vous consentez aux présentes conditions générales et aux frais (le cas échéant) énoncés ci-dessous.

Récapitulatif relatif à la divulgation de renseignements (conditions générales à suivre):

Émetteur de la carte : cette Carte est émise par la Compagnie de Fiducie Peoples

Renseignements visant la carte : pour consulter les conditions générales mises à jour ou bien obtenir une information sur la date d'activation, sur le solde ou sur la carte, visitez le site Internet : www.cfregister.ca ou appelez le numéro sans frais : **1.833.731.1199**.

Restrictions visant la carte :

- la Carte ne peut être utilisée que pour acheter des marchandises et des services chez les Commerçants agréés;
- La Carte n'est pas rechargeable;
- la Carte n'est pas remboursable, exception faite des stipulations des présentes, que ce soit en intégralité ou en partie;
- la Carte n'est pas échangeable contre des espèces et ne peut pas être utilisée au niveau des GAB;
- la Carte ne peut pas servir à effectuer des règlements récurrents, ni autres paiements par prélèvement automatique;
- la Carte ne peut être utilisée qu'au Canada et
- la Carte ne peut pas servir pour effectuer un paiement à la pompe.

Veuillez noter aussi que votre carte peut être désactivée à tout moment en cas de présomption de fraude y afférente ou en lien avec son usage. En outre, les fonds de la carte peuvent ne pas être disponibles pendant les premières vingt-quatre (24) heures suivant son achat.

Aucune date d'expiration, date d'expiration de la carte plastique : vos droits relatifs à l'utilisation des fonds chargés sur la Carte ne s'éteignent pas. Si des fonds demeurent présents sur la Carte au-delà de sa date d'expiration, il vous suffit de contacter le service à la clientèle pour savoir comment recevoir le Solde restant. Pour obtenir la date d'expiration, rendez-vous sur le site Internet www.cfregister.ca ou appelez le 1.833.731.1199.

Frais : le tableau ci-dessous indique les frais pouvant être portés sur votre Carte. Vous reconnaissez avoir été informé(e) des frais et convenez de régler l'ensemble de ceux qui sont imputés en vertu de la présente Convention.

Frais d'achat : sauf interdiction légale, des frais peuvent être établis au moment de l'achat.	1,50\$ en Colombie-Britannique et en Ontario 3,50\$ au Québec 6,95\$ en Alberta
Frais de remplacement de carte : des frais de remplacement de 1,50 dollar peuvent être imputés pour tout remplacement de carte perdue, volée ou abîmée.	1,50\$

Les fonds de la Carte ne sont pas assurés par la Société assurance-dépôts du Canada (SADC) ni par la Société ontarienne d'assurance-dépôts (DICO).

Perte ou vol de carte : vous devez prendre toutes les précautions raisonnables pour préserver votre Carte de tout vol, perte ou usage non autorisé. En cas de perte ou de vol de votre Carte ou bien dans la mesure où vous avez lieu de croire que quelqu'un a procédé à une opération non autorisée avec votre Carte ou est susceptible de s'en servir de sans votre permission, vous devez nous en aviser IMMÉDIATEMENT en appelant le numéro du service à la clientèle. Vous serez réputé(e) avoir autorisé toutes les transactions effectuées sur votre Carte intervenant préalablement à votre information auprès de notre service.

Transactions effectuées à l'aide de plusieurs moyens de paiements : dans l'hypothèse où le solde de votre Carte est insuffisant pour couvrir le montant total d'une transaction, vous pouvez demander au Commerçant de procéder à une transaction à l'aide de plusieurs moyens de paiement, auquel cas vous utiliserez la Carte à titre de paiement partiel des marchandises et services, puis réglerez le reste de la somme par un autre moyen de paiement (ex. : en espèces, par chèque, par carte de crédit ou de débit). En cas de manquement de votre part à informer le Commerçant que vous souhaitez régler la transaction à l'aide de plusieurs moyens de paiement avant de glisser votre Carte, celle-ci est susceptible d'être refusée. Certains Commerçants peuvent vous imposer d'acquitter le paiement de ce solde restant en espèces. Les Commerçants ne sont pas tenus d'accepter le règlement d'une transaction en plusieurs moyens de paiement et peuvent ne pas y consentir.

Conditions générales détaillées

Définitions :

- « Convention » désigne les modalités énoncées dans la présente Convention de titulaire de carte qui régissent votre usage de la Carte.
- « Législation applicable » désigne la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels et

les documents électroniques (Canada), la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (LRPCFAT) ou toute autre loi, réglementation ou règle de fonctionnement de toute autorité gouvernementale ou autre chargée de la réglementation auxquelles la Compagnie de Fiducie Peoples et le Distributeur sont assujettis.

- « Solde » désigne le montant des fonds restants sur la Carte.
- « Carte » et « Carte prépayée » désignent la carte physique prépayée ou bien, en lieu et place de celle-ci, une carte virtuelle prépayée achetée, activée, reçue ou utilisée par le Titulaire.
- « Titulaire de la carte » désigne une personne qui active, reçoit et/ou utilise la Carte.
- « Distributeur » désigne chacun des agents de distribution et des points de vente au détail qui proposent les Cartes à la vente aux clients. Un Distributeur n'est pas un agent ni un mandataire ni un représentant de la Compagnie de Fiducie Peoples.
- « Autorité gouvernementale » renvoie à tout organisme du secteur public, autorité gouvernementale ou quasi gouvernementale (y compris le Bureau du surintendant des institutions financières), commission, comité, organisme professionnel, tribunal, organisation ou organisme de réglementation, administratif ou d'une autre nature, subdivision politique ou autre, service ou succursale de l'un ou l'autre des organes visés ci-avant, que ce soit à l'échelle fédérale, provinciale, territoriale, régionale, municipale ou locale, dans chaque cas, dans la mesure où une telle autorité est compétente à l'égard de la Compagnie de Fiducie Peoples et/ou du Distributeur ou de tout bien, personne, transaction, activité, événement ou autre question se rapportant à la présente Convention. La définition visée ci-dessus est réputée inclure un quelconque cessionnaire ou organisme remplaçant (que ce soit à titre temporaire ou permanent) d'un mandat, d'une fonction ou d'une activité sous-jacente d'une autorité gouvernementale.
- « Commerçant » désigne un point de vente au détail autorisé à accepter la Carte.
- « Montant de la transaction » désigne le montant qui est porté au débit du Solde dans le cadre de votre usage de la Carte.
- Les termes « nous », « nous-mêmes », « notre » et « nos », « la Compagnie de Fiducie Peoples » et « Émetteur » désignent chacun la Compagnie de Fiducie Peoples ainsi que nos successeurs, filiales, sociétés affiliées ou cessionnaires.
- « Site Internet » renvoie à www.cfregister.ca.
- Les termes « vous », « vous-même », « votre » et « vos » désignent chacun le Titulaire de la carte.

La Carte : il s'agit d'une carte à valeur stockée, prépayée pouvant être utilisée en règlement de marchandises et de services vendus par les Commerçants agréés, et ce en accord avec la présente Convention. La Carte peut servir à acquitter le montant intégral de l'achat et les taxes applicables, à condition que le Solde de celle-ci soit suffisant. La Carte appartient à l'Émetteur et en demeure la propriété. Il ne s'agit pas d'une carte de crédit, ni d'une carte à débit différé ni d'une carte de débit et son utilisation ne saurait relever ni améliorer la qualité de votre crédit. Aucun revenu d'intérêts, rémunération ni remboursement ne sera versé sur la Carte. Ni la Carte ni le Solde ne constituent un compte de dépôt.

Acceptation : la présente Convention constitue un accord ayant force obligatoire conclu entre la Compagnie de Fiducie Peoples et vous-même en ce qui concerne les conditions d'utilisation de la Carte.

Usage de la Carte : la responsabilité liée à la possession, à l'usage et au contrôle de la Carte vous incombe exclusivement et intégralement. Vous devez sans délai nous remettre la Carte dès demande de notre part à cet effet. La Carte ne doit pas être utilisée pour l'acquittement de transactions irrégulières ni à des fins illicites. Si vous autorisez une autre personne à utiliser la Carte, vous vous engagez (dans la mesure permise par la loi) à régler toutes les transactions découlant d'un tel usage et serez tenu(e) d'y procéder.

Pour l'utiliser, il vous suffit de la présenter au moment du paiement, puis de revêtir le reçu de la même signature que celle vous avez apposée sur la Carte lorsque vous l'avez signée. Gardez le reçu afin de conserver une trace de la transaction. Au fur et à mesure que vous utilisez la Carte, le montant intégral de chaque achat (y compris des taxes et des autres frais applicables, le cas échéant) est déduit de celle-ci. **En cas de perte ou de vol de la Carte, nous vous recommandons d'inscrire le numéro de celle-ci ainsi que le numéro de téléphone du service à la clientèle.**

Vous convenez que nous ne sommes pas tenus de contrôler la signature apposée sur une quelconque facture dressée dans le cadre d'une transaction portée au débit de la Carte, que nous pouvons autoriser et traiter une transaction même si la signature figurant sur la facture diffère de celle figurant sur votre Carte. Vous n'êtes pas autorisé(e) à interrompre le paiement d'une quelconque transaction effectuée avec la Carte. Nous n'assumons aucune responsabilité à votre égard en cas de refus d'autorisation d'une transaction en particulier, pour quelque motif que ce soit.

Si le programme de la Carte autorise les transactions sans présentation de la carte, les achats effectués par Internet, par courrier et par téléphone peuvent nécessiter l'enregistrement de votre Carte. Si vous souhaitez enregistrer votre Carte, veuillez vous rendre sur le Site Internet afin d'y saisir votre nom et votre adresse avant de réaliser la transaction sans présentation de la carte. Vous convenez de ne pas utiliser la Carte chez les Commerçants non agréés ou qui ne participent pas au programme. Vous admettez également que, sauf conformité avec la présente Convention, nous sommes susceptibles de refuser ou de ne pas régler un achat que vous effectuez. Pour toute information au sujet du Distributeur ou des Commerçants, veuillez visiter le Site Internet.

Activation de la Carte : la Carte n'a aucune valeur tant qu'elle n'est pas activée par le caissier, qui y procède au moment de l'achat.

Renseignements sur le solde : la responsabilité vous incombe de suivre le Solde restant sur votre Carte. Pour obtenir le montant de votre Solde, demander une information sur l'historique de vos transactions ou contacter le service à la clientèle, vous pouvez nous appeler à tout moment en composant le numéro gratuit du service à la clientèle 1.800.998.6844 indiqué au dos de votre Carte ou en visitant le Site Internet. Le Solde de votre Carte tient compte de toutes les transactions qui ont été reportées dans notre système.

L'Émetteur s'engage à ce que le Titulaire de la carte puisse faire des achats avec la Carte à concurrence du Solde disponible, conformément à la présente

Convention et sous réserve de tous frais dus à l'Émetteur en vertu des présentes stipulations. Chaque fois que vous utilisez votre Carte, vous nous autorisez à réduire le montant disponible sur celle-ci du montant de la transaction et de l'ensemble des taxes applicables ou des autres frais imposés par le Commerçant. Dans l'hypothèse toutefois où, en raison d'un dysfonctionnement du système ou pour quelque autre motif que ce soit, une transaction intervient en dépit d'un Solde insuffisant sur la Carte et génère ainsi un Solde négatif, vous vous engagez à nous rembourser, sur demande, le montant de la transaction dépassant le Solde. Vous convenez que nous pouvons bloquer ou annuler la Carte sans préavis si nous ne percevons pas, de votre part, les fonds correspondant au montant intégral du Solde activé sur la Carte.

Recouvrement en cas de perte, de vol ou d'utilisation non autorisée : vous vous engagez, dans la mesure permise par la loi, à coopérer pleinement avec nous dans nos efforts visant le recouvrement auprès des parties non autorisées et à nous prêter appui dans le cadre des poursuites judiciaires que nous engageons à leur rencontre. Vous serez prié(e) de nous indiquer votre nom, le numéro de la Carte, le montant initial de celle-ci et l'historique des transactions. Nous ne pourrions pas réémettre de Carte à votre intention si vous ne disposez pas du numéro de celle-ci. Si nos comptes indiquent la présence d'un Solde restant sur la Carte, nous annulerons celle-ci et nous mettrons ce Solde à votre disposition sur une autre Carte nouvellement émise. Le traitement de votre demande d'émission de la nouvelle Carte peut prendre jusqu'à trente (30) jours.

Avis et modification des conditions : dans les limites de la Législation applicable, nous pouvons, à tout moment, modifier ou supprimer certaines conditions générale de la présente Convention ou l'enrichir de nouvelles modalités, à ceci près que nous n'ajouterons jamais de frais supplémentaires sur votre Carte ni n'en augmenterons les frais actuels. Nous afficherons de telles modifications ainsi que la toute dernière version de la présente Convention sur le Site Internet. À la date de prise d'effet insérée dans un quelconque avis, les modifications ou nouvelles conditions s'appliquent à la Carte, y compris, mais de façon non limitée, à toutes les transactions à venir effectuées avec la Carte. La responsabilité vous revient de consulter notre Site Internet pour vérifier la présence de tels avis. Vous êtes réputé(e) accepter d'être lié(e) par une modification dès que vous utilisez la Carte après la date de prise d'effet de ladite modification. En cas de refus de votre part visant une modification quelconque de la présente Convention, vous vous engagez à cesser immédiatement tout usage de la Carte et à aviser la Compagnie de Fiducie Peoples que vous résiliez la présente Convention. Nonobstant ce qui précède, l'absence d'avis préalable à une modification quelconque est possible s'il s'avère nécessaire d'y procéder sans délai pour préserver ou restaurer la sécurité de la Carte ou de tout système de paiement y afférent ou bien pour se conformer à la Législation applicable. Dans une telle situation, un avis vous est remis dès que les circonstances le permettent.

Différends et remboursements : en cas de questions ou de problème concernant l'imputation d'une transaction (ex. : une transaction semble avoir été enregistrée en double), veuillez nous en aviser immédiatement, au plus tard dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de la transaction, à défaut de quoi vous serez réputé(e) avoir accepté ladite transaction. Vous devez nous indiquer le numéro de votre Carte, la date et le montant en dollars de l'erreur, puis nous expliquer le plus clairement possible pourquoi vous pensez qu'il y a une erreur. Si nous vous prions de soumettre votre contestation par écrit, vous vous engagez à le faire dans un délai de cinq (5) jours ouvrables. Nous étudierons celle-ci et vous aviserons du résultat de notre examen dans un délai de soixante (60) jours ouvrables.

En cas de désaccord concernant des achats que vous réalisez au moyen de la Carte, vous vous engagez à régler le différend avec le Commerçant auprès duquel l'achat a été effectué. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas de problème visant des marchandises ou services achetés au moyen de votre Carte, que cela concerne la qualité, la sécurité, la légalité ou tout autre aspect de votre achat. Si vous êtes fondé(e), pour quelque raison que ce soit, à un remboursement des marchandises ou services achetés avec la Carte, vous vous engagez à accepter que, au lieu d'espèces, celui-ci intervienne sous forme de crédit porté au Solde de votre Carte.

Réclamations : en cas de réclamation ou de question relative à tout aspect de votre Carte, veuillez d'abord essayer de régler la réclamation ou de demander des renseignements en appelant notre service à la clientèle au numéro sans frais 1.833.731.1199. Si le service à la clientèle ne s'avère pas en mesure de régler la réclamation ou de répondre à votre demande de renseignements à votre satisfaction, veuillez nous contacter par téléphone au 1.855.694.6214 ou soumettre votre réclamation ou demande de renseignements par le biais du formulaire se trouvant sur le Site Internet (<http://www.peoplestrust.com/fr/a-propos-de-nous/contactez-nous/>). Nous ferons de notre mieux pour régler votre réclamation ou répondre à votre demande. Si, pour une raison quelconque, nous sommes dans l'impossibilité de régler le problème à votre satisfaction, vous pouvez soumettre votre demande de renseignements ou préoccupation à l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement en composant le 1-888-451-4519, pour en obtenir la résolution. En cas de préoccupation concernant une potentielle infraction à une loi sur la protection des consommateurs, un engagement public ou bien un code de conduite de l'industrie, celle-ci peut à tout moment être transmise à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, soit en personne, soit par courrier, soit par téléphone ou au moyen de son site Internet à :

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427 avenue Laurier Ouest, 6e étage
Ottawa, ON, K1R 1B9
Téléphone : 1-866-461-3222
www.fcac-acfc.gc.ca

Vous pouvez trouver la politique relative aux réclamations de la Compagnie de Fiducie Peoples à l'adresse suivante :

<http://www.peoplestrust.com/fr/a-propos-de-nous/reponse-a-vos-preoccupations/>.

Votre droit limité d'annulation : en cas de non-utilisation de la Carte et si tant est que vous ne la vouliez pas, vous pouvez annuler la présente Convention

et retourner la Carte avant qu'elle ne soit utilisée, accompagnée du reçu original, par courrier affranchi prépayé, à l'attention du : Service à la clientèle des cartes prépayées, 3085 Kingston Road, Suite 123, Toronto, Ontario M1M 1P1, dans un délai de trente (30) jours civils à compter de la date d'activation. Si la Carte est retournée en temps utile avant d'être utilisée, vous recevrez un remboursement équivalent au montant présent sur celle-ci. **Aucun remboursement ne sera honoré, sauf si vous a) renvoyez la Carte inutilisée par courrier sous pli portant une date d'oblitération se situant dans la période de trente (30) jours civils et b) fournissez votre nom et votre adresse postale avec la Carte retournée, accompagnée du reçu original.** Vous pouvez obtenir des renseignements concernant ce programme d'annulation en téléphonant au 1.800.998.6844. Le traitement des demandes d'annulation peut prendre jusqu'à soixante (60) jours.

Cessation du programme : nous pouvons mettre fin au programme de la Carte à tout moment. Si nous y avons mis fin et dans la mesure où la Carte ne peut plus être utilisée, vous pouvez la remettre et échanger le montant qui reste sur celle-ci contre un remboursement en renvoyant la Carte par courrier affranchi prépayé, à l'attention du : Service à la clientèle des cartes prépayées, 3085 Kingston Road, Suite 123, Toronto, Ontario M1M 1P1. **Aucun remboursement ne sera honoré, sauf si vous a) renvoyez la Carte et b) fournissez votre nom ainsi que votre adresse postale en accompagnement de la Carte retournée. Le traitement des demandes de remboursement peut prendre jusqu'à 60 jours.** Pour toutes demandes de renseignements concernant les remises et les remboursements, appelez le 1.833.731.1199.

Avis de protection des données et politique de confidentialité : La Compagnie de Fiducie Peoples peut se procurer des renseignements personnels (ci-après les « renseignements du Titulaire de la carte ») à votre sujet, y compris des renseignements i) qui nous sont fournis par le Distributeur, comme votre nom et/ou votre adresse, ii) que vous nous transmettez lorsque vous contactez nos services à la clientèle et iii) à propos d'achats que vous avez effectués avec la Carte, comme la date, la catégorie, le montant et le lieu de ceux-ci. Nous pouvons également obtenir des renseignements auprès de prestataires de données de vérification de l'identité et d'informations démographiques. Vous pouvez communiquer avec nous par le biais du numéro gratuit de notre service à la clientèle ou du Site Internet relativement à vos demandes visant à accéder à l'information que nous nous sommes procurée vous concernant, ou à la corriger. Dans le cas où cette information a été obtenue auprès des prestataires de données de vérification de l'identité et d'informations démographiques, nous vous informerons de vos droits d'accès et de correction se rapportant au dossier détenu par l'agent chargé des renseignements personnels, puis nous vous indiquerons de quelle manière et à quel endroit vous pouvez avoir accès à ces rapports ou aux recommandations afin, selon le besoin, de la faire corriger. Sauf divulgation ou consentement express de votre part, seules les personnes qui en ont besoin pour s'acquitter des responsabilités inhérentes à leur poste sont autorisées à accéder aux renseignements du Titulaire de la carte. Nous respectons également des mesures physiques, électroniques et administratives de sécurité procédurales conformes à la réglementation canadienne afin de préserver les renseignements du Titulaire de la carte.

Divulgateion : nous pouvons avoir recours aux renseignements du Titulaire de la carte (y compris au transfert d'informations à des personnes ou organismes aux États-Unis) pour traiter les transactions réalisées avec la Carte, assurer le service à la clientèle, traiter les réclamations en cas de perte ou de vol de Cartes, contribuer à la lutte contre la fraude de même que mener des recherches et des analyses auprès de nos Titulaires de cartes par courrier postal, par téléphone ou par courriel. Si vous avez donné votre consentement, le Distributeur et/ou nous-mêmes pouvons nous servir des renseignements du Titulaire de la Carte aux fins de nos communications par publipostage et/ou courriels au sujet des promotions et des offres à venir. La Compagnie de Fiducie Peoples peut fournir des informations vous concernant et à propos de votre participation au programme au Distributeur. Dans la mesure autorisée par la Législation applicable, la Compagnie de Fiducie Peoples peut transmettre certains renseignements du Titulaire de la Carte à des tiers, comme des entités gouvernementales ou d'autres tiers pour donner suite à des citations à comparaître.

Les lois en matière de protection des données en vigueur dans les autres pays, auxquels nous pouvons transférer vos renseignements, peuvent différer de celles de votre pays. Ainsi, tous les renseignements personnels transférés dans un autre pays seront soumis à l'application des lois et des autorités nationales de sécurité de ce pays. Sous réserve de ces lois, la Compagnie de Fiducie Peoples déploie des moyens raisonnables afin de maintenir des mesures de protection de vos renseignements personnels équivalentes à celles applicables dans votre pays. Vous consentez par les présentes à de tels transferts transfrontaliers (y compris vers les États-Unis) de vos renseignements personnels à des tiers aux fins énoncées ci-dessus.

En cas de refus opposé de votre part aux présentes modalités de protection des données ou dans la mesure où vous souhaitez retirer votre consentement et donc annuler la Carte, vous devez communiquer avec le service à la clientèle afin de nous en demander l'annulation et de mettre fin à toute autre utilisation de vos renseignements personnels.

Attribution et cessation : à notre appréciation exclusive, nous pouvons, à tout moment et sans vous en aviser, céder nos droits et responsabilités en vertu de la présente Convention. En pareil cas, la présente Convention conserve sa force obligatoire à votre égard ainsi qu'envers chacun de vos exécutifs, administrateurs, successeurs, représentants et ayant droit autorisés.

Droits des tiers : dans le cas où nous vous remboursons au titre d'une demande que vous avez faite en la matière ou si tant est que nous vous offrons par ailleurs une compensation sous forme de crédit ou de paiement concernant un problème quelconque découlant d'une transaction effectuée avec la Carte, vous êtes automatiquement réputé(e) nous céder et nous transférer tous droits et créances (exception faite des réclamations en responsabilité délictuelle) dont vous jouissez, avez bénéficié ou pourriez disposer à l'encontre de tout tiers pour un montant équivalent à celui que nous vous avons réglé ou que nous avons porté au crédit de votre Carte. Vous vous engagez à ne pas poursuivre la moindre d'action à l'encontre d'un tel tiers ou demande de remboursement auprès de ce dernier concernant le montant que nous avons réglé ou porté au crédit de votre Carte et à coopérer si nous décidons d'engager une poursuite en justice à l'encontre du tiers pour le montant réglé ou crédité. Le fait que nous n'ayons pas exercé nos droits en vertu de la présente Convention ne doit pas être considéré comme une renonciation de notre part à leur exercice ultérieur.

Exonération de garantie : sauf stipulation expresse contraire prévue par la présente Convention, nous ne formulons aucune déclaration ni garantie d'aucune

sorte, explicite ou implicite, concernant tout objet de la présente Convention, y compris, mais de façon non limitative, toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier ou survenant en vertu d'un texte législatif ou par ailleurs en droit, découlant d'habitudes commerciales établies ou de l'usage du commerce.

Limite de responsabilité : sauf obligations expresses faites par la présente Convention ou par la Législation applicable, nous ne saurions être tenus pour responsables envers vous en ce qui concerne l'acquiescement d'une quelconque obligation en vertu de la présente Convention ou le manquement à exécuter une telle obligation, à moins que nous n'ayons agi de mauvaise foi. Sans limiter ce qui précède, nous ne saurions être tenus responsables envers vous en cas de retard ou d'erreurs découlant de circonstances indépendantes de notre contrôle, y compris, mais de façon non limitative, tout acte d'autorité gouvernementale, urgence nationale, insurrection, guerre, émeute, incapacité de commerçants à honorer la carte, défaut de commerçants à assurer la prestation de services, panne des systèmes de communication, défaillance ou problème lié à nos systèmes ou équipements. Toujours sans limiter ce qui précède, nous ne saurions être tenus responsables envers vous en cas de retard, de panne ou de dysfonctionnement imputables à votre équipement, à tout service Internet, système de paiement ou fonction de service à la clientèle. Advenant que nous soyons tenus responsables envers vous, vous serez uniquement fondé(e) à recouvrer des dommages-intérêts compensatoires et directs. Vous ne serez en aucun cas fondé(e) à recouvrer des dommages indirects, consécutifs, exemplaires ou particuliers (que ce soit en responsabilité contractuelle, délictuelle ou non), même si vous nous avez avisés de la possibilité de tels dommages.

Absence de garantie de disponibilité ou d'utilisation ininterrompue : les services liés à la Carte peuvent de temps en temps être inopérants. Lorsque cela se produit, vous êtes susceptible de ne pas être en mesure de vous servir de votre Carte ou d'en obtenir le Solde. Veuillez nous avertir si vous éprouvez des difficultés pour utiliser votre Carte. Vous convenez que nous ne sommes responsables d'aucune interruption de service.

Site Internet et disponibilité : vous convenez que nous ne saurions être tenus pour responsables en cas d'interruptions temporaires du service du Site Internet imputables à des opérations de maintenance, changements de Site Internet ou pannes, pas plus qu'en cas d'interruptions prolongées dues à des défaillances indépendantes de notre volonté, y compris, mais de façon non limitative, en cas de pannes des systèmes d'interconnexion et d'exploitation, de virus informatiques, de forces de la nature, de différends du travail et de conflits armés.

Vous vous engagez à agir de manière responsable concernant le Site Internet et son usage. Vous vous engagez à n'enfreindre aucune loi, à ne pas entraver ni perturber les réseaux informatiques, à ne pas usurper l'identité d'une autre personne ni à vous faire passer pour une autre entité, à ne pas violer les droits de tout tiers, à ne pas traquer, menacer ni harceler qui que ce soit, à ne pas vous introduire de manière non autorisée et à ne pas nuire aux systèmes informatiques et à leur intégrité.

Nous n'assumons aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, en cas de dommages ou d'interruptions causés par le moindre virus informatique susceptible de porter atteinte à votre ordinateur ou autre équipement. Nous recommandons l'usage régulier d'un logiciel de dépistage et de prévention antivirus réputé rapidement utilisable.

Législation applicable : les parties reconnaissent que toute réclamation ou action intentée en vertu de la présente Convention doit être soumise à la compétence exclusive des tribunaux de la Colombie-Britannique. Elles admettent en outre que la Convention est interprétée conformément au droit de la province de la Colombie Britannique et à la législation canadienne qui y est applicable, et est régie par les dispositions de ces derniers.

Intégralité de la Convention : la présente Convention expose l'intégralité de l'accord et du contrat entre vous et nous, que ceux-ci aient été conclus par voie orale ou écrite, concernant l'objet des présentes et abroge tous les accords ou contrats antérieurs relativement à un tel objet.

Titres des articles : les titres donnés aux articles de la présente Convention n'ont été insérés que pour faciliter les renvois et ne régissent pas l'interprétation de l'une quelconque des stipulations de celle-ci.

Divisibilité : si l'une des conditions de la présente Convention est invalide, modifiée par la Législation applicable ou déclarée nulle par ordonnance d'un tribunal ou d'une autorité de réglementation, le reste des conditions de la présente Convention n'en sera pas affectée et celle-ci sera interprétée comme si elle ne renfermait pas les conditions invalides.

Coordonnées : si vous avez des questions relatives à la Carte ou besoin de signaler la perte ou le vol d'une Carte, vous pouvez appeler le service à la clientèle des Cartes prépayées au 1.833.731.1199 ou écrire au : Service à la clientèle des cartes prépayées, 3085 Kingston Road, Suite 123, Toronto, Ontario M1M 1P1. Pour consulter la toute dernière version de la Convention de titulaire de la carte ou les conditions générales de la présente Convention, veuillez visiter : www.cfregister.ca.

Date de prise d'effet : August_2020